

Arzal

Bulletin municipal

Janvier 2019

oooooooooooo

VIE COMMUNALE ♦ VIE INTERCOMMUNALE ♦ VIE PRATIQUE ♦ VIE ASSOCIATIVE



6

COMMÉMORA-
TION DU
CENTENAIRE
DE L'ARMISTICE

22

JOURNÉE
DÉFENSE ET
CITOYENNETÉ

31

UNE BELLE
HISTOIRE

Coordonnées utiles

Mairie

Tél. 02 97 45 04 92
17 Place de l'Eglise - 56190 ARZAL
mairie-arzal@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet
www.arzal.fr

Agence postale

Tél. 02 97 45 02 43
2 Place de l'Eglise - 56190 ARZAL

Bibliothèque

Tél. 02 97 45 08 35
16 Place de l'Eglise - 56190 ARZAL
bibliotheque.arzal@wanadoo.fr



NOUVEAU

Service environnement (Arc Sud Bretagne)

Tél. 02 99 91 40 90
9 PA La Grée - 56130 NIVILLAC
environnement@arcsudbretagne.fr

Horaires d'écusage

Tél. 09 69 32 22 97 (serveur vocal 24h/24)
www.eptb-vilaine.fr

ERDF

Clients particuliers : Tél. 09 69 32 18 79
Clients professionnels : Tél. 09 69 32 18 80
Dépannage et sécurité : Tél. 09 72 67 50 56
www.erdf.fr

VÉOLIA

Tél : 0 969 323 529

État civil

Année 2018 - 2nd semestre
A la date du 13 décembre 2018,
la mairie a enregistré :

- 3 actes de décès
- 5 actes de transcription de décès
- 3 PACS
- 6 avis de naissance dont :

Kéryan BOUTON, né le 25 juillet 2018
Léna BERNARD, née le 26 octobre 2018
Ninon COELHO, née le 29 octobre 2018
Salomé LE BRAS, née le 7 novembre 2018

Le Ministère de l'intérieur interdit aux autorités publiques la divulgation de tout élément de la vie privée, sans le consentement écrit de la personne concernée ou de sa famille. L'ensemble des coupons réponses ne nous étant pas parvenus, nous n'avons publié que 4 naissances.



Éditeur : Commune de Arzal
Directeur de publication : Marie-Odile Jarligant
Rédaction : Service communication - Les associations
Ce numéro est tiré à 900 exemplaires

CORRESPONDANTE ÉCHO DE LA PRESQU'ÎLE :

Julie VESSIER - Tel : 06.59.52.08.08
julie.vessier@hotmail.fr

CORRESPONDANTE TÉLÉGRAMME

Emmanuelle MERIL - Tél. 06 65 06 87 64
emmanuelle.meril@bbox.fr

CORRESPONDANTE OUEST FRANCE

Ève GRIMELLI - Tél. 06 30 58 58 38
grimelli.eve@orange.fr

CRÉATION/IMPRESSION

Imprimerie Moreau - Imprim'Vert



Retrouvez toutes
les informations sur
notre site internet
www.arzal.fr



Les élections européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019. Le bureau de vote se situe à l'espace socioculturel, à côté de la Mairie.

Offres d'emploi

Retrouvez les offres d'emploi de l'Espace emploi formations de Muzillac sur notre site internet en page d'accueil (en bas à gauche). Elles sont aussi affichées en Mairie.



Sommaire

- 04 Vie communale
- 16 Vie intercommunale
- 20 Vie pratique
- 23 Vie associative



Une année se termine, une autre s'ouvre.

Reconnaître que nous avons des espoirs et des rêves communs ne fera pas disparaître les obstacles, ne résoudra pas tous les problèmes.

C'est pourtant en puisant dans notre imagination, notre énergie et nos ambitions que nous continuerons notre engagement « forger l'avenir de notre commune ».

Durant l'année 2018, les travaux les plus importants ont été la rénovation du complexe Michel Le Chesne et ses extérieurs. L'intérieur et l'extérieur du bâtiment ont changé d'aspect.

L'officialisation du Jumelage avec Saint-Pé-de-Bigorre a été signée le 14 Aout au soir.

Pour l'année 2019, nous devrions voir le début des travaux d'agrandissement et de rénovation de la Mairie.

Je vous souhaite une excellente année 2019, qu'elle soit accompagnée d'événements heureux de joie, de bonheur, de réussite dans vos projets professionnels ou personnels.

J'ai une pensée particulière pour les personnes et les familles frappées par la maladie, par un deuil et pour les personnes âgées dont la santé est parfois fragile. Je leur exprime ma sympathie.

Je formule des vœux de paix et de sérénité pour tous les ARZALAIS.

Pour la commune, je souhaite tout simplement que les projets prévus se réalisent et ceci sans augmenter la pression fiscale communale.

Je vous invite tous aux vœux de la Municipalité et du Conseil Municipal des Enfants le vendredi 25 janvier 2019 à 19h au complexe Michel Le Chesne.

Le Maire
Marie-Odile JARLIGANT

À vos agendas !

VENDREDI 25 JANVIER

Vœux de la municipalité au complexe Michel LE CHESNE

SAMEDI 2 FEVRIER

Assemblée Générale d'Idées Arz au Complexe Michel LE CHESNE

DIMANCHE 10 FÉVRIER

Concours de Belote (AGA Foot) au complexe Michel LE CHESNE

SAMEDI 9 MARS

Pièce de théâtre au complexe Michel LE CHESNE (Idées Arz)

SAMEDI 16 MARS

Repas au complexe Michel LE CHESNE (AGA Foot et basket)

DIMANCHE 17 MARS

Carnaval de l'école du Pigeon Vert

SAMEDI 23 MARS

Bal Country au complexe Michel LE CHESNE (The Rebel's 56)

SAMEDI 30 MARS

Repas des bénévoles rando cyclo (club cyclos d'Arzal)

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI

Théâtre au complexe Michel LE CHESNE (Ar Z'allumés)

SAMEDI 15 JUIN

Repas du club Country au complexe Michel LE CHESNE (The Rebel's 56)

DIMANCHE 23 JUIN

Kermesse de l'école Saint-Charles

DIMANCHE 21 JUILLET

Rando cyclo, VTT, marche (club cyclos d'Arzal)

DIMANCHE 28 JUILLET

Vide grenier du foot (AGA Foot)

Les inscriptions au calendrier des fêtes et animations ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie, ni de penser à prendre rdv pour les états des lieux.

**Vous êtes cordialement invités
aux vœux de la municipalité le
vendredi 25 janvier 2019 à 19h00
au complexe Michel LE CHESNE.**

Résumé des décisions du conseil municipal

TRAVAUX DE REHABILITATION DU COMPLEXE MICHEL LE CHESNE

• Avenants aux marchés de travaux

Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- la proposition d'avenant n°1 au lot n°02
Charpente métallique-Serrurerie-Porte sectionnelle pour un montant de : 47 947,44 € HT,
- la proposition d'avenant n°1 au lot n°04
Couverture bacs aciers-Bardage bacs acier et polycarbonate pour un montant de : 33 102,89 € HT
- la proposition d'avenant n°2 au lot n°12
Plomberie-Chauffage-ventilation pour un montant de : 446,65 € HT
- la proposition d'avenant n°1 au lot n°08
Revêtements de sols pour un montant de : 126,75 € HT,
- la proposition d'avenant n°2 au lot n°11
Electricité pour un montant de : 1 283,50 € HT
- la proposition d'avenant n°3 au lot n°12
Plomberie-Chauffage-ventilation pour un montant de : 429,60 € HT
- la proposition d'avenant n°2 au lot n°04
Couverture bac acier-Bardage bac acier pour un montant de : 2 428,00 € HT,
- la proposition d'avenant n°2 au lot n°06
Menuiseries intérieures pour un montant de : 461,36 € HT



- la proposition d'avenant n°2 au lot n°01
Gros œuvre pour un montant de : 348,12 € HT,
- la proposition d'avenant n°3 au lot n°01
Gros œuvre pour un montant de : 655,82 € HT
- la proposition d'avenant n°1 au lot n°7
Cloisonnement-Isolation pour un montant de : 2 146,67 € HT

• Règlement d'utilisation des salles communales

Le conseil Municipal approuve le nouveau règlement d'utilisation des différentes salles communales.

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE



• Résultats de la consultation et choix du maître d'œuvre

Le Conseil Municipal retient la proposition du cabinet GAUTIER GUILLOUX Architectes avec un taux global de rémunération de 10,06 %.

INTERCOMMUNALITÉ

• Modification des statuts d'Arc Sud Bretagne



Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne à l'Etablissement Territorial de Bassin (EPTB) de Vilaine pour la réalisation d'une partie des missions GEMAPI, approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

TERRAINS

- Cession terrain et bâtiment rue des Palis

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à céder les parcelles AB 484 et 485, sises Rue des Palis à M. Benoit FLOCH pour un montant de 117 000,00 €.

- Fixation loyer pour installation de la laverie automatique au barrage

Le Conseil Municipal décide de fixer le loyer mensuel pour l'emplacement de la laverie automatique à 50,00 € et autorise le Maire à signer le bail de location pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.

- Rachat par le CCAS d'une partie des terrains acquis par EPF

Le Conseil Municipal décide de l'acquisition par le CCAS des parcelles cadastrées AB 201 (pour 95 m²) et AB 202, au prix de 142 906,36 €.

- Rachat par la Commune d'une partie des terrains acquis par EPF

Le Conseil Municipal décide l'acquisition des parcelles cadastrées AB 201 (493 m²), AB 132 (190 m²) et 133 (207 m²), au prix de 63 962,81 €.

- Echange de terrains avec M. PELAGE et Mme HERVY

Le Conseil Municipal valide le projet d'échange de terrain entre la Commune et M. PELAGE et Mme HERVY pour la même surface (100 m²).

- Vente du hangar + terrain rue des Palis à M. PELAGE et Mme HERVY

Le Conseil Municipal décide de vendre le hangar sis Rue des Palis avec une bande de terrain pour le prix de 27 500 € à M. PELAGE et Mme HERVY.



FINANCES



• Tarifs assainissement 2019

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de la surtaxe d'assainissement, soit :

- Abonnement : 23,00 € HT par an
- Consommation : 1,80 € HT par m³

- Indemnité de gardiennage de l'église pour 2018

Le Conseil Municipal fixe le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église pour 2018 à 479,86 €.

- Subvention aux écoles : Arbre de Noël

Le Conseil Municipal fixe le montant de la subvention « Arbre de Noël » à 9,00 € par enfant d'Arzal scolarisé à l'école du Pigeon Vert et à l'école Saint Charles.

- Aide exceptionnelle service Cantine de l'école St-Charles

Le Conseil Municipal décide d'apporter une aide exceptionnelle à hauteur de 0,50 € par repas soit la somme de 5 611,00 €.

- Don à la Commune par l'association Les Amis de Lantiern

Mme le Maire explique au Conseil Municipal que l'association Les Amis de Lantiern souhaite faire don de la somme de 3 000 € pour les travaux de mise en conformité électrique de la Chapelle de Lantiern.

Commémoration du 11 novembre Cérémonie du centenaire



Le 11 novembre, les anciens combattants se sont rassemblés dans le cimetière devant le monument aux Morts. Ils étaient accompagnés des représentants de la gendarmerie, des pompiers et des élus d'Arzal.

De nombreux arzalais étaient également présents pour célébrer le centenaire de la fin du 1er conflit mondial.

Après une minute de silence, un dépôt de gerbe et le discours de Mme Le Maire, la liste des morts pour la France a été lue. La cérémonie s'est clôturée avec un chant des enfants de l'école St-Charles présents.

Puis le traditionnel verre de l'amitié a été servi au centre socioculturel.



Une centenaire à Arzal

Le 30 août 2018, famille, amis, voisins et élus se sont réunis autour d'Angèle Morin pour lui souhaiter son 100^{ème} anniversaire. Pour l'occasion, sa famille lui avait offert un bouquet de 100 roses !

Angèle aimait beaucoup chanter, elle était née et a vécu toute sa vie à Arzal, voyant l'évolution de la commune à travers les âges.

Malheureusement, le 26 novembre dernier, Angèle nous a quittés. Une figure sympathique d'Arzal s'en est allée.

Aménagement Foncier

Nous sommes toujours dans la phase de mise à jour de la base cadastrale. La procédure a pris un peu de retard, le géomètre n'ayant eu les fichiers du service des hypothèques qu'au mois de juin. Cette phase administrative très importante pour la suite, est longue et fastidieuse, notamment pour le secteur du centre-bourg.

En 2019, le travail sur l'avant-projet, c'est à dire le remaniement, les échanges éventuels des parcelles, va pouvoir débuter.

Des réunions par secteur seront organisées, les propriétaires seront avertis le moment venu.



Bibliothèque municipale

Les souvenirs d'enfance à la bibliothèque



Tout d'abord, on s'est souvenu des dictées que nous faisons à l'école. Pour la première fois, nous avons organisé la « grande dictée » qui s'adressait aux adultes. Ce moment a été un succès et sera renouvelé à la rentrée 2019.



Ensuite, un apéro livres en novembre avait pour thème les souvenirs d'enfance. Les lecteurs avaient choisi de lire Marcel Pagnol, Gaël Faye et son enfance au Burundi, ou encore Philippe Torreton et son enfance avec sa mémé. Les participants se sont laissés emporter par leur imagination ou par leurs souvenirs de leur propre enfance. Ce moment chaleureux s'est terminé par des échanges autour d'un apéritif.



Les lectures d'été sont toujours accueillies avec enthousiasme. L'été dernier, les rendez-vous lecture se sont déroulés au bord de l'estuaire. Tous étaient enchantés par l'association des lectures et un cadre enchanteur !

Nous vous donnons à nouveau rendez-vous l'été prochain dans d'autres lieux bucoliques !

Et nous sommes toujours là, à la bibliothèque pour vous accueillir et vous conseiller dans vos lectures. Venez nous voir les : mardi de 16h30 à 18h30, mercredi de 14h à 17h30, vendredi de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h.

Complexe Polyvalent Michel Le Chesne

Les travaux de réhabilitation du complexe polyvalent sont maintenant terminés. Tous les locaux sont opérationnels.

Les vestiaires foot et basket ont été aménagés en novembre.



Afin de garantir une bonne utilisation de l'ensemble des salles, le règlement intérieur a été refait.

Nous comptons sur l'ensemble des utilisateurs du site pour respecter les règles et prendre soin des locaux.

En 2019, nous terminerons la restauration du bâtiment par les extérieurs. Le parking sera réaménagé afin d'optimiser le stationnement tout en préservant la sécurité des piétons.

Rappel : pour les manifestations autres que sportives devant se dérouler dans la salle de sports, une réglementation spécifique s'applique :

- **maximum** : 6 manifestations par an toutes demandes confondues.

- **article GN 6 de l'arrêté du 25 Juin 1980** : L'utilisation exceptionnelle d'un ERP, en tout ou partie, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation présentée par l'organisateur auprès du service ERP de la Préfecture au moins 2 mois avant la manifestation. La demande doit préciser la nature de la manifestation, les risques qu'elle présente, sa durée, sa localisation exacte, l'effectif prévu, les matériaux utilisés pour les décorations envisagées, les mesures de protection et de prévention proposées. Dossier disponible en mairie.

Jumelage

Le 14 août 2018, en marge de Festiv'Arz, nous avons accueilli la chorale de St-Pé-de-Bigorre « Saint Pé chante ».

Après la représentation, la charte officialisant le jumelage entre nos 2 communes a été signée.

Elus, associations et arzalais ont passé d'agréables moments en leur compagnie.

Nous envisageons, à notre tour, de nous rendre à Saint-Pé-de-Bigorre du 5 au 7 juillet 2019. Nous espérons être aussi nombreux qu'eux !





Le Conseil Municipal des Enfants

Le mardi 23 octobre, le CME accompagné de quelques élus s'est déplacé à Vannes pour la visite du conseil départemental et de la préfecture.

La première partie de l'après-midi était consacrée au conseil départemental avec découverte de l'hémicycle. Ensuite le groupe s'est rendu à la préfecture, après une heure de questions/réponses avec le préfet, il y a eu

une visite des différentes salles de la préfecture. Un goûter a clôturé l'après-midi.

Une journée très riche en échanges.

Les enfants du CME avec l'aide et les idées du club de l'amitié ont décoré les sapins de Noël installés dans le bourg. C'était une idée du CME de faire des activités avec les personnes du club. Les décorations ont

été fabriquées le samedi 1^{er} décembre. Cette matinée a été très conviviale.

Ensuite, le mercredi 12 décembre, accompagnés des services techniques, les enfants ont accroché les décorations aux sapins.

Tous étaient très contents de cette action.



Village Vacances Les Gabelous

Les travaux de peinture extérieure se sont poursuivis dans l'année. Quelques logements restent encore à peindre. Pour le confort des utilisateurs, les salles ont été insonorisées. Pour un séminaire ou une fête de famille, l'acoustique est désormais meilleure.

N'hésitez pas à parler du village vacances autour de vous !

Contact :
02.97.45.04.92 ou
02.97.45.05.05
vva.lesgabelous@orange.fr
lesgabelous.fr



Travaux de voirie

Le programme de travaux de voirie a été effectué courant septembre pour le curage de fossés et courant novembre pour l'entretien des routes.

- **Curage de fossés** : Les secteurs de Trénué à Pourbily, le Cosquer, ainsi que le Boschet ont été traités.
- **Voirie** : La voie en entrée du hameau du Cosquer et le

carrefour de Camesquelle ont été remis en état.

- **Rue des palmiers** : le revêtement du trottoir a été refait pour des raisons de sécurité et d'entretien.
- **Lantiern** : la place de la chapelle côté sud a entièrement été refaite en revêtement bicouche.

La commune étudie la mise en place d'un ralentisseur à la sortie du village de Lantiern en direction du bourg d'Arzal. En effet, il s'avère que la vitesse n'est pas respectée en sortie du village, ce qui est dangereux pour les riverains. (vitesse mesurée par le radar pédagogique positionné à Lantiern pendant quelques semaines).

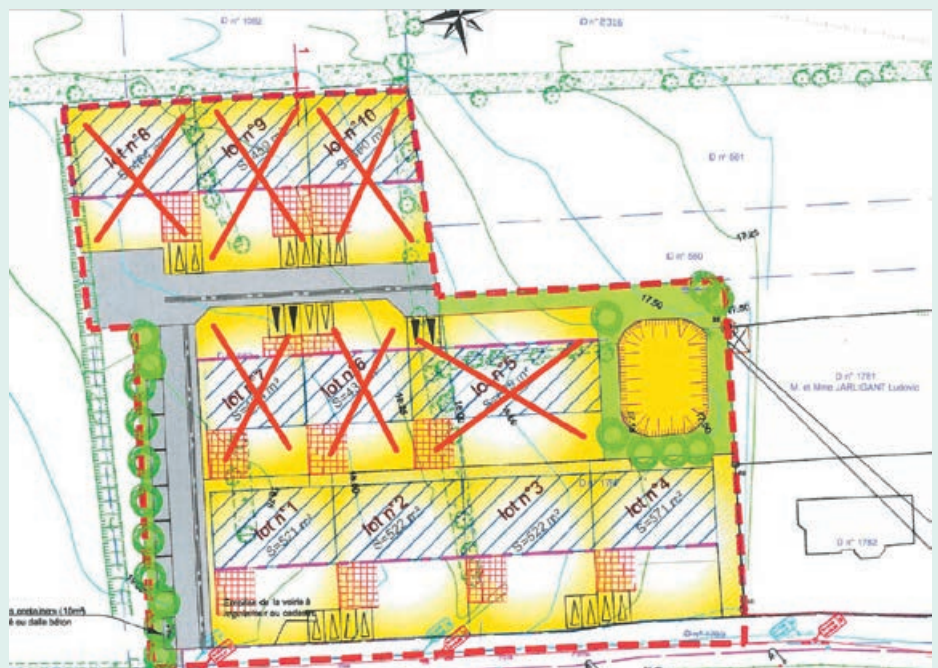


Lotissement Le Clos de Toulan

Les premiers permis de construire ont été accordés en mai/juin et les travaux de construction ont débuté cet automne.

4 lots sont encore disponibles.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.





Cérémonie de remise des prix : 14 octobre 2018

«22^{ème} concours des maisons fleuries »



Le concours communal des «Maisons Fleuries», organisé par les membres de la commission fleurissement, a eu lieu le 20 juin dernier. Cette année 13 personnes s'y sont inscrites. Elles ont concouru dans les différentes catégories : jardin de fleurs, jardin paysager, façades et balcons, logement-socio et fleurissement de l'espace public.

La cérémonie de remise des prix des Maisons Fleuries s'est déroulée le 14 octobre à Arzal.

Toutes nos félicitations et remerciements aux lauréats qui ont reçu chacun, un sachet de bulbes variés et un livre « Jardiner avec la lune 2019 ».

Les maisons, les jardins, les façades fleuries, contribuent, non seulement à l'amélioration de notre cadre de vie, mais également à la mise en valeur de notre commune.

Nos remerciements vont aussi au jury intercommunal, qui chaque année visite nos candidats. Il est composé de 6 personnes des communes de : Le Guerno, Noyal-Muzillac et Péaule.

Remerciements aussi à toutes les personnes qui participent à la mise en place de ce concours.

Depuis quelques années, le concours des maisons fleuries s'arrête au niveau communal. La question du concours au niveau départemental reste toujours en suspens pour 2019.



Comme tous les deux ans, le CCAS a offert le 11 novembre dernier, un repas aux arzalais de plus de 70 ans.



Près de 140 personnes se sont réunies au complexe Michel LE CHESNE.

Le repas s'est déroulé dans une ambiance joyeuse et conviviale avec Christian Félie, animateur et humoriste.

Madame le Maire a mis à l'honneur Madame Marguerite Ricordel, doyenne de l'assemblée, en lui remettant un bouquet.

La journée s'est terminée en musique avec démonstration d'accordéon diatonique par Odile, de cornemuse par Bernard et de danse country

avec l'association The Rebel's 56.

Comme tous les ans, les personnes âgées de 80 ans ont reçu un colis de Noël offert par le CCAS : quelques gourmandises pour les fêtes de fin d'année !

École Saint Charles

Lors de cette rentrée 2018-2019, l'école compte 152 élèves, ce qui représente 106 familles, répartis en 6 classes.

Voici l'équipe enseignante qui les a accueillis à la rentrée :

- PS1-PS2 : Isabelle ROZE et Sabrina OGER (2 mi-temps)
- MS-GS : Elodie RUAUD et Jérémie BRIEUX (le mardi)
- CP : Suzie LEBASTARD
- CE1-CE2 : Marina DAVID
- CE2-CM1 : Chantal SEIGNARD
- CM2 : Bertrand BEILLON
- Enseignante spécialisée : Nelly FLEURIOT (basée à l'école Sainte-Bernadette à Muzillac).

Pour l'aider à accomplir son travail, l'équipe enseignante peut toujours compter sur l'aide de :

- Martine GUIGUIAN, de Sophie PEUVRIER et d'Emmanuella VALLEE comme ASEM,
- Joëlle VAILLAND en tant qu'AVS,
- Céline LIZEUL, comme employée de la cantine.



Pour cette année scolaire 2018-2019, l'équipe enseignante a choisi de s'inscrire au programme : **ECO-ECOLE**. Il s'agit d'un programme international d'éducation au développement durable qui s'adresse aux écoles élémentaires, collèges et lycées. Parmi les 7 thèmes proposés, nous avons choisi celui de l'EAU.

Pour mettre en place ce projet et obtenir un label ECO-ECOLE, il y a 7 étapes à respecter :

- 1/ Composer et réunir un comité de pilotage.
Elèves, enseignants, personnel OGE, parents, élus, partenaires locaux ...
- 2/ Réaliser un diagnostic.



Que savent les élèves sur ce thème ? Comment fonctionne l'établissement ? Quelle consommation ? Quelle utilisation ? ...

3/ Définir et mettre en œuvre un plan d'actions.
Quelles améliorations possibles ? Par quels moyens ? Comment avoir une meilleure connaissance du cycle de l'eau ? ...

4/ Mesurer et évaluer nos actions.

5/ Etablir des liens avec les disciplines enseignées.

6/ Impliquer tout l'établissement et les partenaires locaux.

7/ S'engager avec créativité.



En juin dernier, l'équipe enseignante avait réfléchi aux actions pédagogiques à mener avec les élèves tout au long de l'année. Notre volonté était de faire découvrir les richesses de notre commune, de l'environnement local : la Vilaine, le barrage, le sentier botanique, la faune et la flore.

Nous avons donc travaillé avec Romain ROBIALLE, directeur du centre nautique d'Arzal et Joakim FONTAINE, animateur-nature, pour organiser un programme d'activités sur 3 temps (demi-journée en novembre, demi-journée en février et 3 journées en mars). Par contre, pour les autres actions à mener au sein de l'établissement, tout reste à créer !

Voici quelques temps forts vécus au sein de l'école depuis la rentrée :

- **Lundi 3 septembre : Bénédiction des cartables :**
En fin d'après-midi, le Père Jean-Eudes, le Père Johannès, le Père Frédéric et Agnès EON, la responsable de la catéchèse sur le Doyenné de Muzillac sont venus à la rencontre des élèves et ont béni leurs classes et leurs cartables, pour leur donner la force de bien travailler tout au long de cette année scolaire.



• **Vendredi 21 septembre : Rentrée sportive :**

L'après-midi, un jeu coopératif « Haut les tours » a été proposé. Tous les élèves de l'école ont été mélangés, puis répartis en équipe.

Le but du jeu était d'aller chercher, en se donnant la main, différents objets, puis de les assembler pour créer la tour la plus haute. Après validation des arbitres, l'équipe gagnante a été félicitée. Moment très convivial !!!



• **Octobre : Voile pour les CM :**

Les élèves de CM1-CM2 ont pratiqué la voile au centre des PEP à la zone portuaire. Ils ont bénéficié de 5 séances de 3 heures financées à 90% par Arc Sud Bretagne. Ils ont appris à naviguer sur des Catamarans, dans un cadre splendide.



• **Lundi 3 décembre :**

Présentation du projet recyclage par les CM2 :

En lien avec le projet Eco-école, les élèves de CM2 sont venus présenter et expliquer aux élèves des autres classes, les consignes à respecter pour recycler les crayons usagés, les tubes de colle ... Ils ont laissé une boîte « Recyclage » et une affiche par classe pour que les élèves fassent attention à bien trier leur matériel scolaire tout au long de l'année.

• **Mardi 4 décembre : Notre Dame sur la Vilaine :**

Comme chaque année depuis 6 ans, nous accompagnons, en procession, la statue de la Vierge Marie à l'église, dans le cadre de Notre Dame sur la Vilaine. Chaque école du doyenné de Muzillac participe à cette manifestation, avant le spectacle final « Son et lumière » qui a eu lieu le samedi 8 décembre au port de la Roche Bernard.

• **Jeudi 20 décembre : Célébration de Noël :**

Tous les élèves de l'école Saint Charles se sont rassemblés à l'église, pour une célébration de Noël, en présence du Père Yann. Ce fut un beau moment de partage avant de partir en vacances. Après cette célébration a eu lieu le repas de Noël à la cantine. Les élèves ont été très nombreux à y participer. Merci à Céline, Sophie, Martine et Emmanuella pour l'accueil et le service.

Pour tout renseignement (inscriptions, manifestations), n'hésitez pas à contacter Elodie RUAUD, la directrice, au 02.97.45.02.38 ou par mail : eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh

Blog de l'école Saint Charles : ecole-st-charles.eklablog.com
Venez nombreux le visiter !

Le Pigeon Vert

École publique du SILVU Arzal-Marzan

Pour cette rentrée 2018-2019, l'école compte 128 élèves inscrits répartis en 6 classes.

- Céline LUCAS (enseignante) en TPS-PS-MS et Betty Madouas (ASEM)
- Raphaëlle TILLENON (enseignante) en MS-GS et Valérie PREVOST (ASEM)
- Patricia LE TADIC (enseignante) en GS-CP et Magali CAPITAIN (ASEM)
- Cécile GOUTARD (enseignante) en CE1
- Julie LE CAM (enseignante et directrice) et Camille PERRONNO (enseignante le jeudi)
- Lena KERNEUR-AUNEAU (enseignante) en CM1-CM2

Les élèves de l'école bénéficient de nombreuses activités :

- les élèves de CM1 et de CM2 bénéficieront de 5 demi-journées de découverte d'activités nautiques à l'école de voile de La Roche Bernard en mai ou juin.
- les élèves du CP au CM2 bénéficient pendant l'année de 9 séances d'activités aquatiques à la piscine des Métairies à Nivillac de novembre à mai puis ce sera au tour des élèves de GS.
- depuis le début de l'année jusqu'au mois de décembre, les élèves de GS-CP-CE1 (première période) puis les élèves de CE2-CM1-CM2 (deuxième période) se sont rendus le mardi après-midi à la médiathèque de Marzan où ils ont pu emprunter des livres et à la salle de sport de Marzan. Un grand merci à Laëtitia de la médiathèque pour son accueil.
- les élèves profitent de la présence d'un intervenant extérieur en musique, Maxime LE DU des CMR de Nivillac, le lundi après-midi ou le mardi matin suivant les classes.
- les élèves de la classe de Lena et de Julie ont bénéficié le vendredi 19 octobre d'une animation sur le thème du gaspillage alimentaire proposée par l'école Nicolas Hulot de Branhéré. Ils ont ainsi pu prendre conscience du gaspillage alimentaire et essayer de trouver ensemble des solutions pour y remédier.

- toute l'école participe cette année à un projet architecture et plus spécifiquement sur l'architecture de l'école. Dans un premier temps, les élèves vont dessiner notre école telle qu'ils la voient. Puis, des intervenants viendront dans les classes pour étayer les connaissances des élèves (ateliers en arts plastiques, jeux de construction, maquettes...) Dans l'année, les élèves de CE2-CM concevront une maquette en 3D grâce à une imprimante 3D de l'école qui pourra être exposée et les élèves produiront des cartes postales.

- Depuis la rentrée, les élèves de la maternelle bénéficient d'une sensibilisation à l'anglais par les enseignantes par le biais de l'apprentissage de comptines, de petits jeux en anglais...

- les élèves de CE2-CM1-CM2 se rendront en classe de découverte à Saint-Malo et au Mont Saint-Michel du mercredi 5 juin au vendredi 7 juin. Au programme de ces quelques jours: visite de Saint-Malo et de ses remparts, de l'aquarium de Saint-Malo, de l'abbaye du Mont Saint-Michel...

Quelques temps forts de ce début d'année scolaire :

Les élèves de la maternelle vous racontent :

Vendredi 28 septembre, Brigitte Prigent, comédienne de la Compagnie Les Mots Clés et maman de l'école, nous a gentiment offert deux représentations de son spectacle Trace(s). Avec Laorens Brisson, musicienne, elles « créent en direct des dispositifs où toucher, gratter, sentir, frotter, effacer, parsemer habitent l'espace. Au-delà de l'effet et du résultat pictural c'est bien plus l'attitude, la recherche et l'envie qui sont les moteurs du jeu. » Un spectacle qui a captivé les enfants de la TPS à la GS !





Les élèves de TPS-PS-MS vous racontent :

Lors de la semaine du Goût du 8 au 12 octobre, nous

avons approfondi notre travail initié avec l'album Pop mange de toutes les couleurs d'Alex Sanders. Tout d'abord, nous avons organisé une récolte de choses que l'on peut trouver par terre à l'automne. Nous avons appris à les nommer, à les trier, à reconnaître ce qui se mange et ce qui ne se mange pas.

« Cette récolte a ensuite alimenté nos différents ateliers.

Nous avons utilisé les noisettes pour compter lors des ateliers de manipulation de mathématiques.

Nous avons découpé et collé des feuilles.

Nous avons réalisé des empreintes des feuilles récoltées à l'aide de peinture et de bouchons.

Nous avons préparé un gâteau à la citrouille.

Nous avons goûté et reconnu des fruits et légumes.

Nous avons dit ce que nous aimions et ce que nous n'aimions pas.

Nous avons essayé de reconnaître les fruits et légumes à l'aveugle pour développer le toucher. »

Les élèves de GS / CP vous racontent :

« Nous sommes allés à un spectacle qui s'appelle « Par le bout du nez ». C'était à Muzillac, dans la salle du Vieux Couvent. C'était un bal. Un monsieur jouait du saxophone baryton et nous a raconté l'histoire d'un petit blaireau et de sa famille. En même temps, il nous a appris plusieurs danses : le rond de St Vincent, le rond de Loudéac, le cercle circassien, la bourrée, la boiteuse du Poitou, la danse du bouc. C'était super ! »

Participation des élèves de l'école du Pigeon Vert aux commémorations de l'armistice :



Le dimanche 11 novembre, les élèves du Pigeon Vert ont participé aux commémorations du centenaire de l'armistice de 1918. Certains élèves sont allés à Arzal et d'autres à Marzan.

Les CE1 vous racontent: « En classe, nous avons étudié la « Grande Guerre ». Nous avons insisté sur la force de cet événement qui a entraîné la France,

l'Europe et le monde dans un conflit de grande ampleur. Nous avons évoqué les conséquences de la guerre sur la société, en faisant le lien avec la Seconde Guerre mondiale et le développement de l'idée européenne. »

Tchoukball en CE2-CM1



Les élèves de CE2-CM1 ont bénéficié de 5 séances de Tchoukball avec une intervenante sportive d'Arc-Sud-Bretagne. Le tchoukball est un sport collectif différent des autres (football, basket-ball, handball, ...). C'est un jeu avec une logique non violente (pas de contact) et où il faut apprendre à être fair-play.

Les CM1-CM2:

Jeudi 15 novembre, les élèves de CM ont pu bénéficier d'ateliers sur le thème du harcèlement. Les ateliers étaient animés par deux psychologues scolaires, une conseillère pédagogique et l'enseignante. Nous avons pu bénéficier de matériel pédagogique prêté par la mutuelle MAE.

Ces ateliers ont permis aux enfants de réfléchir au phénomène du harcèlement (qui concerne actuellement un enfant sur dix en milieu scolaire) et de chercher des solutions pour y remédier. Ils ont produit à l'issue de ces interventions des affiches en CE2-CM1 et CM1-CM2.



Quelques dates à retenir:

- Portes ouvertes à l'école le samedi 23 mars de 10h à 12h
- Fête de l'école le dimanche 16 juin avec l'Amicale Laïque du Pigeon Vert (Un grand merci à tous ses bénévoles! L'Amicale participe au financement des différentes sorties et à l'achat de matériel pédagogique.)

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la directrice, Julie LE CAM par téléphone au : 02 97 42 94 79 ou par mail: ec.0560600y@ac-rennes.fr

Vie intercommunale

Excellente année 2019 !!!

Depuis quelques années, les intercommunalités se voient confier de nouvelles compétences par l'Etat. Ce fut le cas pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1er janvier 2018 et ce sera prochainement le cas avec la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif. Des nouvelles missions qui s'ajoutent à celles déjà nombreuses que remplit la Communauté de Communes et qui ne sont pas toujours connues de tous. Le prochain bulletin municipal sera donc l'occasion de vous présenter l'ensemble des compétences que la Communauté de Communes exerce pour vous.

En attendant, au nom du conseil communautaire, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019.



POUR LES SENIORS

A partir du 1^{er} janvier, l'Espace Autonomie adapte son organisation.

Un seul lieu d'accueil : au siège de la Communauté de Communes, allée Raymond Le Duigou à Muzillac

Nouveaux horaires : mardi de 14h à 17h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 9h à 12h.

Nouveau numéro de téléphone : 02 30 06 05 60.

N'hésitez pas à appeler pour fixer un rdv sur place ou à votre domicile.

Vous pouvez aussi consulter le site de la Communauté de Communes (rubrique Vivre ici, Seniors). Vous y trouvez toutes les ressources du territoire à mobiliser, si besoin.

Informatique : rester connectés !

Toute l'année, la Communauté de Communes



Arc Sud Bretagne organise des ateliers informatiques, en partenariat avec les médiathèques, l'Office de Tourisme (antenne de Damgan) et la mairie de Noyal-Muzillac. Conçus pour les personnes qui n'ont pas ou peu utilisé l'informatique dans leur parcours professionnel ou à titre privé, ces

ateliers permettent de découvrir le B.A-BA de l'informatique. Une fois les bases acquises, et avec un peu de pratique, il est ensuite possible de rejoindre les cours de perfectionnement.

3 formules :

- **Cyber Seniors** : tous les jeudis, de 9h30 à 11h30, à la résidence seniors La Marinière à Muzillac. Le support de cours est remis à la fin de l'atelier pour que vous puissiez vous entraîner chez vous.
- **Cyber pour tous** : en partenariat avec l'Office de Tourisme à Damgan, les médiathèques de Marzan, Muzillac, Nivillac et Saint-Dolay et la commune de Noyal-Muzillac. Consultez le programme pour connaître les thèmes.

Foire aux Questions : Vous venez avec votre matériel et vos questions.

Pour savoir s'il reste des places ou télécharger le programme :

Tél : 06 31 28 54 72

Mail : tic@arcsudbretagne.fr

Site internet : www.arc-sud-bretagne.fr
(rubrique Vivre ici, Des loisirs pour tous)

POUR LES JEUNES

Foyer des jeunes travailleurs de La Marinière

Vous êtes jeunes travailleurs, jeunes demandeurs d'emploi, jeunes en situation de mobilité, jeunes en formation sous divers statuts : apprentissage, alternance, insertion, étudiants (20% maximum), la Communauté de Communes vous propose 5 appartements de type T1bis, meublés, dans le centre de Muzillac. Cette solution d'hébergement permet de bien démarrer dans la vie socio-professionnelle. Les démarches sont simples. Il n'est pas demandé de garant. Le loyer est payable à terme échu. Les délais de préavis de départ sont courts (entre 15 jours et un mois).

Pour visiter :

Escale jeunes Mme Molé

02 97 47 29 60

fjt.mme.mole@wanadoo.fr

Pour suivre l'actualité de la Communauté de Communes : www.arc-sud-bretagne.fr

LE PÔLE ENVIRONNEMENT DEMENAGE

Le Pôle environnement de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne a quitté les locaux occupés à la ZA Bel Air à Marzan pour s'installer au 9 Parc d'activités de La Grée à Nivillac. Ce nouveau bâtiment, acquis par la Communauté de communes, répond aux besoins des services en termes d'espace de stockage et d'aménagement des bureaux et d'accueil du public.

Dans un premier temps, le Pôle environnement constitué des services déchets et SPANC a emménagé dans ses nouveaux locaux. A terme, les services techniques de la Communauté de Communes devraient les y rejoindre après une période de travaux pour agrandir ce bâtiment.

Bon à savoir

Le Pôle environnement est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour les contacter : 02 99 91 40 90 ou environnement@arcsudbretagne.fr

Adresse postale : ARC SUDBRETAGNE
Allée Raymond Le Duigou - 56190 MUZILLAC

VITAMINEZ 3 : DERNIERE OPPORTUNITE

« Vitaminez votre activité ! 3 » a été lancé à l'automne 2017 dans le cadre de la politique communautaire de soutien au commerce de proximité. Une enveloppe de 80 000 € a été inscrite au budget de la Communauté de Communes, qui bénéficie du soutien financier de la région Bretagne dans le cadre du « Pass Commerce et artisanat » : pour chaque subvention versée, la région en financera la moitié.

Ce dispositif est proposé aux commerçants, artisans et chefs d'entreprises des centres villes des Communes d'Arc Sud Bretagne, pour les aider dans la réalisation de leurs projets de rénovation ou d'amélioration de leurs locaux professionnels.

L'aide à l'investissement proposée par Arc Sud Bretagne s'élève à 30% des dépenses éligibles, plafonnées à 25 000 €, soit une subvention maximum possible de 7 500 €. A noter toutefois que le seuil minimum des dépenses à atteindre est fixé à 5 000 €.

Ce programme est ouvert uniquement jusqu'au 31 mars 2019, échéance à laquelle les dossiers de demande de subvention complets devront être parvenus à la Communauté de Communes.



Côté pratique :

Pour tout renseignement ou projet, vous pouvez contacter :

Fanny GHEERBRANT, animatrice
« Commerce et Artisanat »
à la Communauté de Communes
Arc Sud Bretagne.

Email : f.gheerbrant@arcsudbretagne.fr

Tél : 02 97 41 46 26

Damgan - La Roche Bernard Tourisme

Nos éditions touristiques bientôt disponibles dans nos 3 bureaux.



• Notre Magazine de destination (Gratuit - disponible en mars)

Il reprend les points forts de notre territoire décliné en plusieurs thèmes, des idées d'expériences à vivre, une rubrique « ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique. Retrouvez également l'offre de locations saisonnières dans notre chemise « Votre hébergement à la carte »

• Le Guide Festivités - Edition Printemps (Gratuit - disponible fin avril)

Agenda des animations proposées sur notre territoire de Mai à mi-juillet : Festivals, concerts, spectacles, sorties nature, visites patrimoine... L'édition ETE sera disponible en juillet (animations de mi-juillet à octobre).

Associations locales, communiquez sur vos animations, transmettez-les-nous !

- D'octobre à Avril, demandez-le
« Si on Sortait » :

Livret mensuel édité en interne qui reprend toutes les animations du territoire. Retrouvez-les aussi sur notre site internet dans la rubrique Agenda.



• Guide des Associations :

Damgan - La Roche Bernard Tourisme réalise chaque année le « Guide des Associations » qui répertorie les différentes associations du territoire : culturelles, sportives, musiques etc....



Nous remercions les associations de nous communiquer toutes nouvelles modifications de coordonnées, changement au niveau du bureau, auprès du bureau d'information de Muzillac : 02 97 41 53 04 - muzillac@damgan-larochebernard-tourisme.com

Pour les nouvelles associations : n'hésitez pas à vous faire connaître !



Nos éditions seront également consultables sur notre site internet
damgan-larochebernard-tourisme.com



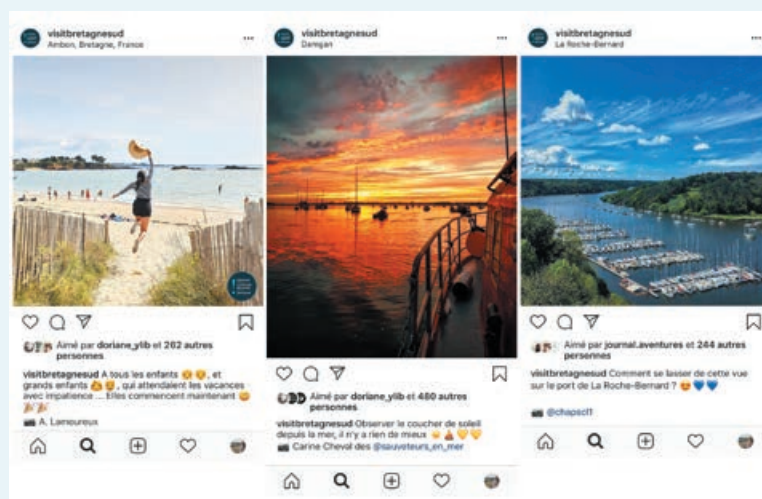
Un réflexe !

damgan-larochebernard-tourisme.com

Agenda festif et culturel, circuits de randonnée, idées d'activités et d'expériences à vivre en famille, avec vos amis, le temps d'une journée, d'un week-end, d'une semaine, bonnes adresses gourmandes...

Fan du territoire, découvrez la rubrique « carnet de voyage » et le récit de nos expériences locales. Vous aussi racontez-nous vos expériences et nous les publierons sur notre site !

Partagez aussi vos photos et vidéos sur le compte Instagram de l'Office de Tourisme **#visit bretagnesud**



Le Relais Parents Assistantes maternelles

La fin d'année 2018 s'est achevée notamment avec le spectacle « Les rêves d'Eoline » de la compagnie Le Bocal à Baleines qui a attiré, sur 2 jours et 4 séances, une cinquantaine de professionnelles, une vingtaine de parents et près de 200 enfants. De très chouettes moments magiques de découverte pour petits et grands mais aussi de partage avec le goûter de fin d'année !

Depuis début janvier, Delphine LE MOING remplace Géraldine en tant qu'animatrice au Relais Parents Assistantes Maternelles et accueillante au lieu d'Accueil Enfants Parents. Bienvenue à Delphine !

Le Relais propose maintenant aux assistantes maternelles de se former en semaine (et non plus le samedi) ; les parents sont orientés vers le Relais pour trouver si besoin une autre solution d'accueil ces jours-là.



Ainsi, 18 assistantes maternelles se sont inscrites à une ou plusieurs des 3 formations retenues pour ce 1^{er} semestre 2019 :

- « Préparation au certificat Sauveteur Secouriste du travail »,
- « S'occuper d'un nourrisson de moins d'un an »,
- « Favoriser la relation avec la famille ».

Outre les matinées du Relais dans les différentes communes, d'autres temps d'échanges professionnels seront mis en place dans l'année en fonction des attentes des assistantes maternelles : séances d'analyse des pratiques professionnelles, conférence-débat, ateliers couture, intervention sur le portage du tout-petit, etc.

Ces professionnelles se remettent en question et font évoluer leurs réflexions et pratiques, ce qui est tout à leur honneur !



Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « La p'tite pause »



Quézaco ?

- Un espace aménagé par deux accueillantes, adapté aux tout petits
- Un lieu propice aux échanges et à l'information (documentations, espace thé, café)
- Un lieu anonyme, gratuit, où l'on peut venir librement, sans inscription.

Pour quoi faire ?

- Prendre un temps avec son enfant, jouer avec lui
- Prendre un temps pour soi, faire une pause dans le quotidien
- Rencontrer, partager, s'informer, échanger avec d'autres parents et les deux accueillantes... en toute convivialité !

Pour qui ?

Ouvert aux futurs parents, parents, grands-parents d'enfants de moins de 4 ans.

Quand ?

le vendredi matin entre 9h15 et 11h15, hors vacances scolaires. Chaque famille arrive et repart quand elle le souhaite.

Où ?

Dans les locaux de l'accueil de loisirs communautaire « vacances à la carte », avenue du parc à Muzillac



Contact :

Sandrine et Delphine 02 97 48 68 31
ram@muzillac.fr laep@muzillac.fr

Vie pratique

L'accueil Familial



Comment trouver une famille d'accueil pour les personnes de plus de 60 ans et/ou adultes de plus de 20 ans en situation de handicap ?

Comment devenir accueillant familial ?

Renseignez-vous auprès du conseil départemental

Direction Générale des Interventions Sanitaires et Sociales Direction de l'Autonomie

Service du conseil et de l'évaluation médicale et médico-sociale (scemms)

64, rue Anita Conti - Zone de Laroiseau 2 CS 20514
56 035 Vannes Cedex

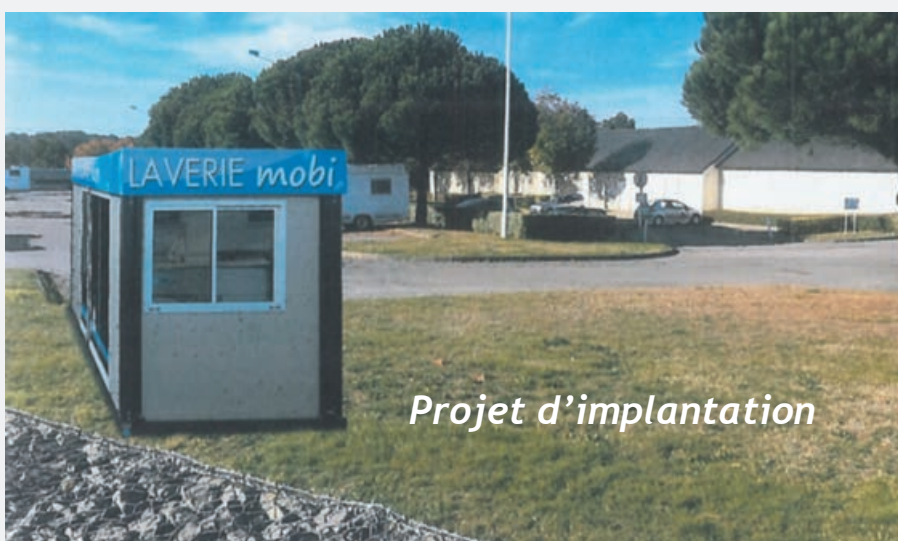
Tél : 02 97 54 74 04 ou 02 97 54 57 69 scemms@morbihan.fr

Pour les personnes désireuses de devenir accueillant familial, des réunions d'information sont régulièrement organisées.

Pour connaître les prochaines dates, merci de contacter le service au 02 97 54 74 04 ou 02 97 54 57 69.

Installation d'une laverie libre-service au barrage

M Yannick LARDIERE a le projet de mettre en place une laverie libre-service au barrage. Ce bungalow sera installé sur l'espace vert devant le parking côté lotissement.



Projet d'implantation

L'ensemble sera composé de 5 machines dont 2 pour les gros volumes et un séchoir double. Des travaux de réseaux (eau, électricité...) seront nécessaires avant la mise en place de cette laverie. L'équipement sera opérationnel au 2^{ème} trimestre 2019.

Piégeage des frelons asiatiques



A l'heure actuelle le seul moyen de lutter préventivement contre le frelon asiatique est de mettre en place un piégeage de printemps.

En effet, à cette période, les fondatrices quittent leur refuge d'hiver. L'objectif du piégeage de printemps est de réduire leur nombre ainsi que les futurs nids.

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons, inutile d'avoir peur, ne vous en approchez pas ! Vous pouvez appeler la mairie.

L'agent d'accueil contactera un référent formé à authentifier le nid. Il interviendra sur place pour savoir s'il s'agit de frelons asiatiques et, si c'est le cas, il suivra la procédure pour déclencher l'intervention.

Détecter les nids « primaires » à partir du mois de mars pour faciliter leur destruction.



A partir du mois de mars, une reine, communément appelée « fondatrice », ayant survécu à la période hivernale et à la campagne de piégeage commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux....

En début de saison, ce nid « primaire » ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles elle dépose ses œufs. La fondatrice est seule pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières.

A ce stade, l'élimination du nid est facile à condition que la fondatrice soit bien à l'intérieur au moment de l'intervention qui peut alors se faire par des méthodes

mécaniques (écrasement du nid et de sa fondatrice, aspiration) ou chimiquement. Une intervention nocturne est conseillée pour s'assurer de la présence de la fondatrice. Le nid primaire sera éventuellement quitté pendant l'été si l'emplacement ne convient plus et ce, quand le nombre d'ouvrières sera suffisant.

Cette migration sera suivie du développement du nid définitif, ou « secondaire », qui contiendra jusqu'à 2 000 insectes. Ce nid définitif est souvent situé en hauteur, ce qui rend les interventions de destructions difficiles et coûteuses.

«Soyez donc vigilants dès maintenant pour une détection la plus précoce possible des nids».

Rappel sur le traitement des ordures ménagères

Nous vous rappelons qu'il est **impératif de rentrer votre bac** d'ordures ménagères après le passage du camion. Les trottoirs doivent rester libres pour la circulation des piétons.

De même, ne sortez votre sac jaune que la veille du ramassage, c'est-à-dire le mercredi soir tous les 15 jours.

Le calendrier de collecte est disponible en Mairie, au siège d'ARC SUD BRETAGNE à Muzillac, et sur les sites internet d'Arzal ou d'Arc Sud Bretagne.



Recensement citoyen obligatoire à 16 ans

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du “parcours de citoyenneté” (la première étant l’enseignement de Défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère}).

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s’ils résident à l’étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. La Mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement. Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l’autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, ...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d’office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu’à l’âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître au Bureau du Service National de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.



Pièces à produire pour le recensement :
carte d’identité du jeune
+ livret de famille

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Elle constitue la 3^{ème} étape du “parcours de citoyenneté”. La JDC est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l’âge de 18 ans.

C’est l’occasion d’avoir un contact direct avec la communauté militaire et d’y découvrir de multiples métiers et spécialités, civiles et militaires.

En fin de journée, un **CERTIFICAT DE PARTICIPATION** vous est remis. Ce certificat obligatoire est requis pour l’inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l’autorité publique.



Vie associative

Alliance des associations

L'Alliance vous présente tous ses vœux de bonheur pour 2019. Une nouvelle année commence et ce sous les meilleurs auspices après la réussite de l'année dernière.

La prochaine édition de Festiv'arz prend forme. La formule sera dans la même lignée que celle de 2018, avec une ouverture dès 11h du matin. Des jeux pour enfants, des jeux de force, des chants de marins et bien sûr de la musique bretonne à tous les étages.

Nous aurons encore une fois bien besoin de tous les bénévoles disponibles pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles. Alors, on vous donne rendez-vous en août !!!



La danse country avec The Rebels 56

La danse country est une forme de danse où un groupe de personnes dansent en ligne, accordant les même pas en même temps. La danse country nous vient des Etats-Unis depuis les années 70.

Chaque année, les cours débutent avec une soirée découverte, ouverte à tous qui a eu lieu le 12 septembre. Le dernier cours aura lieu le 13 juin 2019.

Aujourd'hui, nous enregistrons 40 élèves répartis sur les trois cours de la semaine. A chaque cours, les danseurs et danseuses se retrouvent à la salle polyvalente d'Arzal pour répéter les danses déjà apprises et apprendre de nouvelles chorégraphies.

Les cours sont animés par Brigitte CHEVALIER.

Un groupe de danseurs se produit régulièrement dans diverses manifestations locales où les

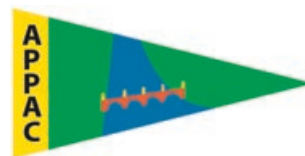
spectateurs sont invités à les rejoindre (fête d'associations, fête de la musique).

Ils peuvent également se produire à la demande, pour des événements sportifs, promotions commerciales, maison de retraite, etc...

Nous organisons un «BAL COUNTRY» ouvert au public le samedi 23 mars 2019 le soir au complexe polyvalent Michel LE CHESNE.

Le samedi 15 juin 2019 aura lieu notre repas de fin d'année avec nos élèves et leur famille pour clôturer la fin des cours.

L'Association des usagers du Port de Plaisance d'Arzal-Camoël



L'Association des usagers du Port de Plaisance d'Arzal-Camoël (APPAC) fédère les plaisanciers du port d'Arzal-Camoël et leur permet, autour d'une passion commune, de se rencontrer, de partager des expériences, de naviguer en flotte dans le cadre d'événements organisés par l'association ou encore de négocier le prix des équipements en réalisant des achats groupés.

L'APPAC est également un interlocuteur reconnu par l'administration publique, l'EPTB Vilaine et la Compagnie des Ports du Morbihan pour toute question concernant la plaisance et la vie du plaisancier.

En étant adhérent à l'UPPM (Union des Plaisanciers des Ports du Morbihan) elle-même présente au sein de la FNPA (Fédération Nationale des Plaisanciers) l'APPAC s'inscrit au cœur de l'action pour la défense des droits de la plaisance en France.



Pour consulter le programme des manifestations 2019 et adhérer, rendez-vous sur le site web de l'APPAC : www.appac56.fr

Pour nous contacter par mail : contact@appac56.fr ou par voie postale : APPAC, Capitainerie du Port d'Arzal Camoël, 56190 ARZAL.

Basketball

Une nouvelle saison a démarré au mois de Septembre pour le basket.

Le bureau de l'association se compose d'Estelle DOUDARD vice-secrétaire, Léna DANION secrétaire, Karine MADOUAS trésorière, Géraldine TABART présidente, Marlène BOTERF, Nicolas GUYOT, Séverine JEHANNO, Adeline THEBAUD membres du bureau.

Le club compte 74 licenciés répartis en différentes équipes :

- 2 équipes de U9, 1 équipe de U11, 1 équipe de U13 entraînées par Stéphane DANILO le mardi soir.
- 1 équipe de U15 Féminine, 1 équipe de U15 Masculine, 1 équipe de Seniors Féminine entraînées le vendredi soir par Nicolas GUYOT et Jacques COLLIN.
- 1 équipe de loisirs Féminine et 1 équipe de loisirs Masculin dont les entraînements ont lieu le mercredi soir.

En ce début de saison, nous avons renouvelé 5 jeux de maillots grâce à différents sponsors, les entreprises Boucherie de l'Oust, le QG, ADCBI charpente métallique, NEDELEC maçonnerie, Garage DISTIXION et TABART électricité et nous les remercions vivement pour cette participation à la vie du club.



De plus, dans un souci écologique, nous avons offert à toutes les équipes jeunes une gourde afin de diminuer le nombre de bouteilles d'eau pendant les entraînements et les matches.

Une bonne ambiance règne au sein du club donc n'hésitez pas à nous rejoindre ! En tant que joueur ou bénévole, vous serez les bienvenues !

Pour tous renseignements, contacter Géraldine TABART au 06/64/13/62/51 ou Léna DANION au 07/69/24/68/87.





Tir à l'arc avec les « Archers d'Vilaine » d'Arzal

Tir à l'arc... Les bienfaits du tir à l'arc ! Le tir à l'arc est un sport qui fait appel à des qualités physiques et mentales. C'est un sport d'adresse, ludique et non violent. Il se pratique en plein air, le plus souvent dans un cadre de verdure ou le calme est de rigueur, ou bien en salle pendant la saison hivernale. Pour pratiquer le tir à l'arc sportif une bonne condition physique générale est indispensable, mais pas besoin d'être un athlète. Au tir à l'arc, hommes, femmes, enfants (filles comme garçons) sont à égalité.

Sport de rigueur, de précision, de concentration, de régularité, le tir à l'arc développe et exige équilibre, volonté, maîtrise de soi et résistance au stress. L'exigence en matière de concentration est telle que le tir à l'arc permet de faire le vide en soi.

Le tir à l'arc est une discipline ludique, l'image de Robin des bois est toujours présente dans la tête des enfants. Pour les enfants ayant des problèmes d'équilibre et de maintien, le tir à l'arc peut être un bon sport, en restant toujours vigilant sur le choix de la puissance de l'arc.

Arc et handicap : Le tir à l'arc est un sport accessible à tous. Il est ouvert aussi aux personnes

souffrant d'un handicap physique ou mental. La compétition leur est également accessible. Vous verrez que ce sport permet à tous de s'épanouir. Le tir à l'arc est un sport convivial et sain mais qui fait utiliser une arme : l'arc.

S'il est bien un domaine essentiel en tir, c'est la sécurité. La manière de se comporter sur un pas de tir est très encadrée et la sécurité est l'affaire de tous.

Pourquoi adhérer à un club ?... Certains diront qu'il est simple de tirer du fond de son jardin, oui mais, un club permet d'apprendre les bons gestes avec des personnes expérimentées et diplômées. Un club est un espace sécurisé (infrastructures adaptées, assurances, matériel)

Un club est une mine d'expériences personnelles et techniques pour apprendre le tir à l'arc, choisir le bon matériel, et c'est aussi un espace de convivialité incomparable.

Renseignements :

02 97 45 00 24 / 06 99 78 55 36

gilles.penouty@orange.fr

www.archers-dvilaine-arzal.clubeo.com



Avant-Garde Arzal Football

Après la pause estivale, la saison a repris à l'avant garde. D'abord fin juillet pour les seniors, puis fin août pour les plus jeunes.

Les effectifs sont stables avec environ 115 licenciés.

Pour les équipes seniors, la saison a repris avec un nouveau coach, Emeric Picard. L'équipe A est en district 2, et la B en district 3.

Pour les jeunes, la formule reste la même avec environ 40 joueurs âgés de 5 à 11 ans se répartissant en 6 équipes. Les entraînements se déroulent toujours le mercredi, et les matchs le samedi. C'est toujours avec autant de motivation que les enfants participent, même si dans ces catégories le résultat n'est pas primordial.

De 12 à 17 ans, c'est avec le groupement du pays de la Roche (comprenant Arzal, Marzan, Péaule, Nivillac et la Roche-Bernard) que les compétitions se déroulent. Cette année, c'est l'avant garde qui assure sa présidence. Un bus est toujours en place le mercredi pour permettre aux joueurs d'aller aux entraînements plus facilement.

Au niveau des manifestations, le club organisera un concours de belote le 10 février, et comme chaque année la soirée tropicale avec le basket aura lieu le 16 mars.



Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à nous contacter via
notre site internet www.aga-foot.fr
ou par téléphone au 06.79.23.55.06.

Tennis Club Arzal

La saison 2018/2019 accueille 26 licenciés (21 jeunes entre 7 et 17 ans, et 5 adultes).

Les cours se répartissent entre le mercredi après-midi pour l'initiation, avec un matériel adapté aux débutants, et le samedi matin pour les groupes en perfectionnement. Cette année, les adolescents bénéficient enfin de 90 mn de cours, comme les adultes qui, eux, se retrouvent le mardi soir de 19h30 à 21h00.

Ces cours sont dispensés par Corentin, diplômé Assistant Moniteur Tennis, qui encadre les jeunes du club depuis maintenant 2 ans, et Sébastien pour le groupe adultes. Nous les remercions vivement pour leur investissement et leur bonne humeur !

Tous nos licenciés entre 14 et 17 ans ont retrouvé, depuis novembre, le chemin du championnat départemental par équipe: ils font ainsi une à deux rencontres par mois avec les clubs du Loc'h (à Arzal le 20/01), de Ploërmel (à Arzal le 03/02), de Questembert (à Arzal le 10/03), Theix, Séné, Locminé, Vannes, Josselin... etc. Venez encourager nos joueurs !



Et nous reconduirons avec plaisir notre partenariat et participation au Tournoi des Pays de Vilaine au printemps, ce qui permettra, à titre individuel, dès l'âge de 12 ans et jusqu'aux séniors, même non classés, de découvrir l'ambiance des tournois. Nous souhaitons une excellente année 2019 aux familles et licenciés du club !

Le bureau



Pour tout renseignement :
Frédérique CHAMPALLE - 06.45.14.89.45
flasbats@laposte.net

Association Gymnastique Volontaire D'Arzal (A.G.V.A.)

Nouvelle saison sportive avec 133 adhérent(e)s, dont 40 enfants répartis dans les 2 cours de multisports du vendredi et le cours de renforcement musculaire pour les ados du jeudi.

L'ouverture d'un cours de Pilate a remporté un vif succès. Le cours est complet pour cette saison !

Pour mieux connaître les activités proposées, vous pouvez participer gratuitement à un cours :

- **Lundi 19h30 à 21h00** : gym cuisses abdos fessier, avec 1/2 heure de stretching
- **Lundi 20h à 21h30** : multisports hommes (handball, ultimate freesbee, tchoukball ...) avec ½ heure d'étirements/renforcement musculaire



- **Mercredi 9h00-10h00** : gym douce



- **Mercredi 18h30 à 19h30** : gym cuisses abdos fessier



- **Jeudi 18h00 à 19h00** : renforcement musculaire pour jeunes 14/17 ans : dans une ambiance décontractée, les ados se font des abdos (Tabata, circuit training...) !



- **Jeudi 19h00 à 20h00** : Pilate -> gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques / *Cours complet pour cette saison*



- **Vendredi 9h00 à 10h00** : gym cuisses abdos fessier
- **Vendredi 16h45-17h45 et 17h45-18h45** : multisports enfants 5 -11 ans (handball, ultimate freesbee, tchoukball ...) / *Cours complet pour cette saison*



Contact : Céline MAILLARD - Présidente
au 02.97.45.00.32 (après 18h30) ou par mail marceline10@orange.fr

Avant-Garde Yoga Arzal

Les cours de YOGA ont lieu le lundi au Complexe Michel Le Chesne

- le Lundi de 15h à 16h30 (alternance d'exercices ou de postures, et de détente par une relaxation avec respiration contrôlée).
- le mercredi de 10h à 11h15 (idem programme)

Les personnes qui souhaitent découvrir les bienfaits du YOGA peuvent participer à deux séances gratuites.

TARIFS (pour environ 33 semaines de cours, en dehors des vacances scolaires et des jours fériés)

- 140 euros pour les cours du lundi, pour les habitants d'Arzal
- 117 euros pour les cours du mercredi, pour les habitants d'Arzal
- 150 euros pour les cours du lundi pour les habitants des communes extérieures
- 127 euros pour les cours du mercredi pour les habitants des communes extérieures

Payable en une fois à l'inscription, avec la possibilité d'effectuer deux ou trois chèques, encaissés au cours de l'année.

* Prévoir un tapis de sol et un coussin



LES BIENFAITS DU YOGA
NE SONT PLUS A DEMONSTRER
LES EXERCICES ET POSTURES
SONT A LA PORTEE
DE TOUTES ET TOUS.
VOUS SEREZ
LES BIENVENUS !!



Pour tous renseignements :

Claude ou Michèle FLAMAND

02 90 79 99 85 ou 06 45 68 36 56

Club de l'Amitié d'Arzal

Le Club de l'Amitié d'Arzal, qui comprend 105 adhérents, reste très actif.

Ce semestre nous avons fait une sortie en Vendée. Les réunions du 2^{ème} et 4^{ème} Mercredi sont toujours très animées. Elles se tiennent au complexe polyvalent Michel LE CHESNE. Le repas de Noël s'est très bien passé. Notre Assemblée Générale et la Galette des rois sont prévues pour le 23 janvier

2019 à 14h00. Le repas des adhérents est prévu pour le courant mars 2019. Le repas ouvert à tous est prévu en mai 2019.

Toute nouvelle personne voulant se joindre à nous, peut venir à l'Assemblée Générale pour s'inscrire. Vous serez les bienvenus. Vous pouvez me joindre au 02 97 45 06 54.

La présidente, Lucie FLOHIC



Association Idées Arz'

Activités prévues pour l'année 2019 :

- Assemblée générale : samedi 02 février
- Pièce de théâtre : samedi 09 mars
- Sortie en juin
- Exposition de peintures : samedi 13 et dimanche 14 juillet
- Vide grenier : dimanche 08 septembre
- Fest noz pour le téléthon : samedi 30 novembre

DANSE BRETONNE :

Les cours reprendront le mardi 10 janvier 19h30. Ces cours sont assurés par un professeur bénévole avec 30 danseurs qui se retrouvent un mardi tous les quinze jours. Vous pouvez toujours venir nous rejoindre, y compris les débutants qui seront les bienvenus.



CLUB « TOUS A VOS AIGUILLES »

L'activité du club reprendra le jeudi 3 janvier. Pour tous renseignements Hélène PERROCHON 02.97.45.05.54



Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à :
Sylvie LEVESQUE, Présidente - Impasse du Pélican - ARZAL - 02.97.45.07.37
Hélène PERROCHON, Secrétaire - Quelled - ARZAL - 02.97.45.05.54

La Malle à Bracadabra

ATELIER du rire

Exercices de respiration, jeux, rires et relaxation

Les ateliers ont lieu le mardi de 10h45 à 11h45 à la Ville au Vent. Retrouvez nous sur notre page facebook atelier du rire 56. N'hésitez pas à vous renseigner sur cette activité atypique et pleine de surprises.

Cotisation : 2 euros

Tarif : 78 euros pour l'année (payable en plusieurs fois) ou 5€ la séance si participation occasionnelle.

ATELIERS LOISIRS CREATIFS

La Malle à bracadabra poursuit donc ses ateliers de loisirs créatifs,

- Atelier bijoux avec un choix important de perles et de modèles.
- Atelier scrapbooking : différentes techniques vous seront proposées pour mettre en valeur vos photos.

Contactez nous pour fixer dates et contenus ou communiquez nous votre mail pour être informé des dates

Cotisation : 2 euros

Tarif : 10 à 23€ en fonction de la durée

LOCATION DE COSTUMES

Venez découvrir le stock de costumes de notre association, disponibles à la location. Nombreux thèmes disponibles. Sur RDV.

BUREAU

Sylvie Bodinier : Présidente

Gérald Cousseau : Vice-président

Fabienne Aglat : Secrétaire

Marc Schmutz : Trésorier

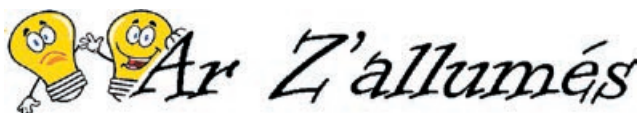
Renseignements et inscriptions au 06 73 46 11 69

Mail : lamalleabracadabra@orange.fr

Venez également nous retrouver sur la page facebook « la malle à bracadabra ».



Association théâtrale



Ar z'allumés vous propose des ateliers théâtre et répétitions spectacle

- Le vendredi soir à Arzal à la salle socioculturelle :
À 17h30 pour les primaires 2
À 18h30 pour les ados
À 19h30 pour les adultes

- Et le lundi soir au complexe Michel Le Chesne :
À 17h15 pour les primaires 1
À 18h15 pour les collégiens 1

La troupe jouera une nouvelle création « Dingue de fringues » les 18 et 19 mai 2019.

Les ateliers et les répétitions animés par une comédienne professionnelle vous proposent d'explorer de façon ludique, l'espace, la voix, l'écoute, la concentration, l'imagination et le partage.

Vous pourrez également vous inscrire à des ateliers de théâtre d'impro programmés en dehors de la saison.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page facebook pour les infos et les actualités

Tarif : 92 € pour l'année, réglable en 1,2,3 ou 4 fois



Contact :

Présidente : Mathilde Brière 06 81 85 35 01

Trésorier : Pascal Le Breton

Secrétaire : Véronique Regnault

Metteur en scène :

Isa Brochard 06 73 46 11 69

Notre mail : arzallumes@gmail.com

Une belle histoire



Le hasard ou la providence ont bien fait les choses, le samedi matin où notre maire, Marie Odile, dans le cadre d'un projet de jumelage, a emmené le maire de St-Pé-de-Bigorre et quelques élus de sa commune visiter Arzal... En passant devant le local du CCFD Terre Solidaire, notre Dédé (André Tabart, qui nous a malheureusement quittés depuis) qui était à la permanence, leur a tout expliqué sur le recyclage du papier récupéré et sur sa vente au profit des projets des partenaires du CCFD dans des pays où, si l'argent fait défaut, la volonté, l'énergie et l'intelligence ne manquent pas dans les communautés, exactement comme ici. Une bonne idée pour St-Pé-de-Bigorre !

Oh, mais ce n'est pas tout, a ajouté Dédé, nous faisons aussi du bois que des particuliers et depuis quelques années, la commune de Muzillac, nous donnent. « Comment ! a dit Marie Odile, justement, on est en train de dégager tout un terrain pour le nouveau lotissement de Toulan. On peut vous le donner ! » Le petit problème, c'est qu'il fallait avoir fini de tout dégager lundi soir ! Dédé et Jean ont téléphoné à des copains sur Arzal, Muzillac, Noyal, Le Guerno...

A 14h le lundi, il y avait 30 gaillards déterminés sur la place, 23 armés de tronçonneuses, les autres de courage. A 17h, tout était fini, y compris le café et les gâteaux ! Les voisins avaient un peu eu l'impression d'une attaque de cigales tueuses,



d'une invasion de frelons asiatiques, d'autres imaginaient les délires d'une rave-partie, mais non ! C'était juste un concert de tronçonneuses solidaires !

Au total, plus de 20 cordes vendues au profit d'une Terre plus solidaire (plus de 400 projets, toujours collectifs, dans 72 pays, suivis sur plusieurs années). Grâce à la rencontre des communes jumelées, à l'initiative de Dédé, aux prises de décision efficaces de la Mairie, à l'engagement permanent ou ponctuel de bénévoles, à une bonne dose de sueur partagée, la somme réunie sera utilisée en matériel agricole et en semences adaptées aux changements climatiques, en béton que des villageois transformeront en citernes, en écoles ou en coopératives....

Merci à André et à tous les maillons de cette belle chaîne d'entraide.

Christiane B et Jean T



Vous cherchez un mode d'accueil adapté à votre tout-petit ?

La MAM Bulle d'Arz (Maison d'Assistantes Maternelles) accueille votre enfant de 3 mois à 3 ans, dans une grande maison située au cœur d'Arzal. Elle peut accueillir 12 enfants simultanément. Accompagnés de leur assistante maternelle, les enfants apprennent à vivre ensemble et se sociabilisent en douceur au sein d'un petit groupe.

Avec son jardin et son Nido (inspiré de l'environnement Montessori), la MAM a été spécialement aménagée pour le bien-être des enfants. Les repas sont bios et préparés sur place.

Activités d'éveil, ballades, participation aux ateliers du RAM et lecture d'histoires avec l'association Lire et Faire Lire, tout est source de découverte ! Un endroit convivial et familial pour le bonheur de tous.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter la MAM Bulle d'ARZ au 02 97 26 05 80 ou sur bulledarz@gmail.com.



